



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**École Primaire Publique  
CONDORCET**

**ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE CONDORCET  
CIRCONSCRIPTION ANGERS CENTRE**

Angers, le 8 avril 2022

Dossier suivi par :  
Ivan MARTINEAU  
Directeur  
Tél : 02 41 68 58 28  
Mél : [ce.0491771j@ac-nantes.fr.fr](mailto:ce.0491771j@ac-nantes.fr.fr)

5, rue Gutenberg  
49000 Angers

**Objet : Procès-verbal des réunions de conseil d'école des mardi 5 et jeudi 7 avril 2022**

Début des réunions à 18H00.

Personnes présentes :

- M. Martineau Directeur de l'école élémentaire Condorcet
- Mmes et MM : Bazille, Besnier, Eliès, Goguet, Henrionnet, Maucourt, Morin, Raffy-Hideux, Touzé parents d'élèves élus
- Mmes et MM : Arial, Bellayer, Conte, Danel, Danniou, De Smet, Douce, Du Bouëxic, Eschallier, Gaudens, Gobilliard, Hardy, Jacquemont, Jolliet, Lalande, Loebenguth-Orain, Plantier et Rosier, enseignants de l'école Condorcet
- Anaëlle G, Inès A, Louise F, Oscar M, Antoine C, Camille D, Domitille J, Valentin F, Maxime V, Eva B, Dalia R et Basile H délégués élus au conseil d'élèves, présents au conseil d'école élémentaire

Personnes excusées :

- M. Kirschner, Adjoint au Maire représentant Monsieur le Maire d'Angers
- M. Clair, Inspecteur de l'Education Nationale chargé de la circonscription Angers Centre
- Mmes Dulong et Hergué, responsable de pôle éducatif et DSM périscolaire
- Mme Clavreul RU périscolaire
- Mmes et MM : Bocquet, Coucheney, Dourlhès-Pierre, Gagner, Gombert, Leblanc, Bournet, Desgranges, Didier-Debrard, El Arem, Guillemet, Gatard, Lugez, Liothaud, Lotrian, Martin, Mathonnat, Moitrel, Nguyen, Perret, Perrouin, Roche, Siberchicot, Thierry et Véron, parents d'élèves élus

## Points de l'ordre du jour discutés :

### 1 Les résultats des élèves aux évaluations CP

École Primaire Condorcet – Résultats évaluations Nationales										
CP										
<b>Maths</b>		Lire des nombres entiers	Écrire des nombres entiers	Résoudre des problèmes	Quantifier des collections	Comparer des nombres	Associer un nombre à une position	Espace et géométrie Reproduire un assemblage		
Mars 2022	Nombre d'élèves présents	52	55	52	55	52	54	52		
	Nombre d'élèves en réussite	49	42	48	48	40	46	49		
	% de réussite	94,23%	76,36%	92,31%	87,27%	76,92%	85,19%	94,23%		
<b>Septembre 2021</b>		98,15%	98,18%	81,82%	94,44%	87,04%	66,04%	90,74%		
<b>Français</b>										
		Comparer des suites de lettres	Reconnaitre des lettres	Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	Manipuler des phonèmes	Manipuler des syllabes	Comprendre des mots lus par l'enseignant(e)	Comprendre des phrases lues par l'enseignant(e)	Comprendre des textes lus par l'enseignant(e)	
Mars 2022	Nombre d'élèves présents	55	54	55	56	54	56	56	55	
	Nombre d'élèves en réussite	55	46	52	50	51	47	46	45	
	% de réussite	100,00%	85,19%	94,55%	89,29%	94,44%	83,93%	82,14%	81,82%	
<b>Septembre 2021</b>		98,15%	78,18%	94,55%	100,00%	96,36%	96,36%	98,18%	98,18%	
<b>CE1</b>										
<b>Maths</b>		Lire des nombres entiers	Écrire des nombres entiers	Représenter des nombres entiers	Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul	Calculer mentalement	Additionner	Soustraire	Associer un nombre entier à une position	Reproduire un assemblage
Septembre 2021	Nombre d'élèves présents	52	53	52	53	53	52	52	53	53
	Nombre d'élèves en réussite	49	51	37	27	46	36	36	36	48
	% de réussite	94,23%	96,23%	71,15%	50,94%	86,79%	69,23%	69,23%	67,92%	90,57%
<b>Français</b>		Écrire des syllabes simples et complexes	Écrire des mots	Comprendre des mots lus par l'enseignant(e)	Comprendre des phrases lues par l'enseignant(e)	Lire à voix haute des mots	Lire à voix haute un texte	Comprendre des phrases lues seul(e)	Comprendre un texte lu seul(e)	
Septembre 2021	Nombre d'élèves présents	52	53	52	53	53	53	52	53	
	Nombre d'élèves en réussite	52	48	50	51	47	51	50	51	
	% de réussite	100,00%	90,57%	96,15%	96,23%	88,68%	96,23%	96,15%	96,23%	

## 2 État des effectifs, prévisions rentrée 2022, mouvement des enseignants, répartition pédagogique par niveau

Voici l'état des inscriptions par niveau pour la rentrée de septembre 2022 :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
50	56	54	44	55	53	49	64
Classes maternelles			Classes élémentaires				
160 élèves soit 26,6 élèves par classe			265 élèves soit 24,09 élèves par classe				
<b>Total</b>	425 élèves soit une moyenne de 25 élèves par classe						

M. Martineau a été informé par mail en date du 21 février que la capacité d'accueil maximale est fixée par la Mairie d'Angers à 430 élèves soit un potentiel d'inscription de 5 élèves.

D'autre part la Mairie a décidé qu'il n'y aurait pas d'accueil d'enfants de moins de 3 ans pour une rentrée en janvier.

La répartition pédagogique à la rentrée de septembre pourrait être la suivante :

2 PS, 2 MS, 2 GS, 2 CP, 2 CE1, 2 CE2, 2 CM1 et 3 CM2

Aucun changement d'enseignant ne devrait intervenir à la rentrée de septembre. Un nouveau point sera fait lors du conseil n°3.

## 3 La situation sanitaire au second trimestre

L'école Condorcet a été fortement impactée par l'épidémie de COVID-19 :

- 109 cas entre les semaines 1 et 5
- 43 cas entre les semaines 8 et 14

Ces chiffres ne tiennent compte, ni des élèves asymptomatiques ni des cas qui ne nous ont pas été signalés. Les 152 cas recensés représentent 35,72% de l'effectif total de l'école.

## 4 Le remplacement des enseignants absents

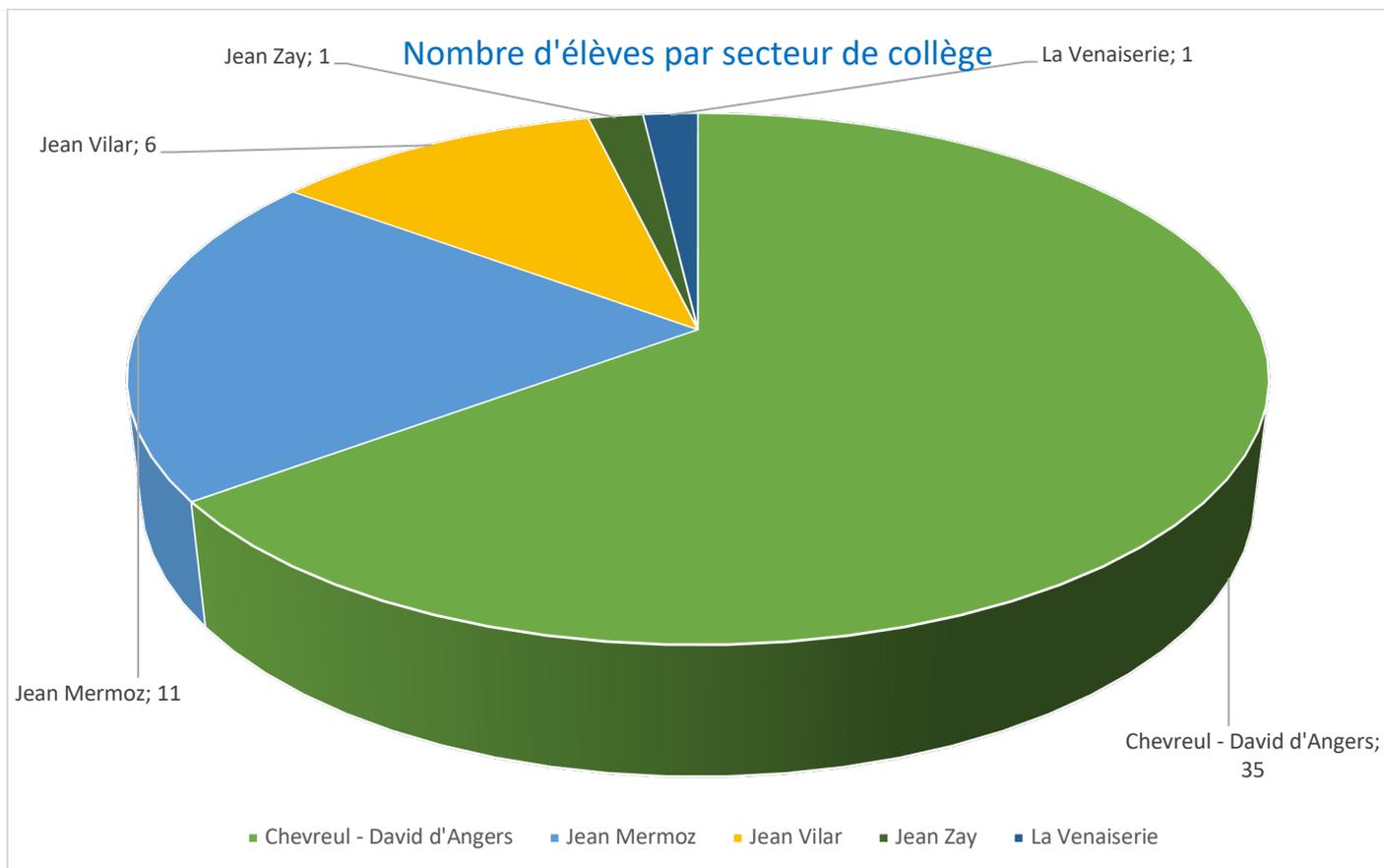
L'école Condorcet a rencontré, durant la première période, d'importants problèmes de remplacement, dû au nombre d'enseignants en arrêt sur l'ensemble du département.

M. Martineau rappelle que les moyens de remplacements sont gérés par la DSDEN 49 en fonction de critères de priorités comme la taille de l'école et son niveau de scolarisation (le remplacement d'un enseignant dans une école de 3 classes est prioritaire par rapport à celui d'un enseignant d'une école de 11 classes).

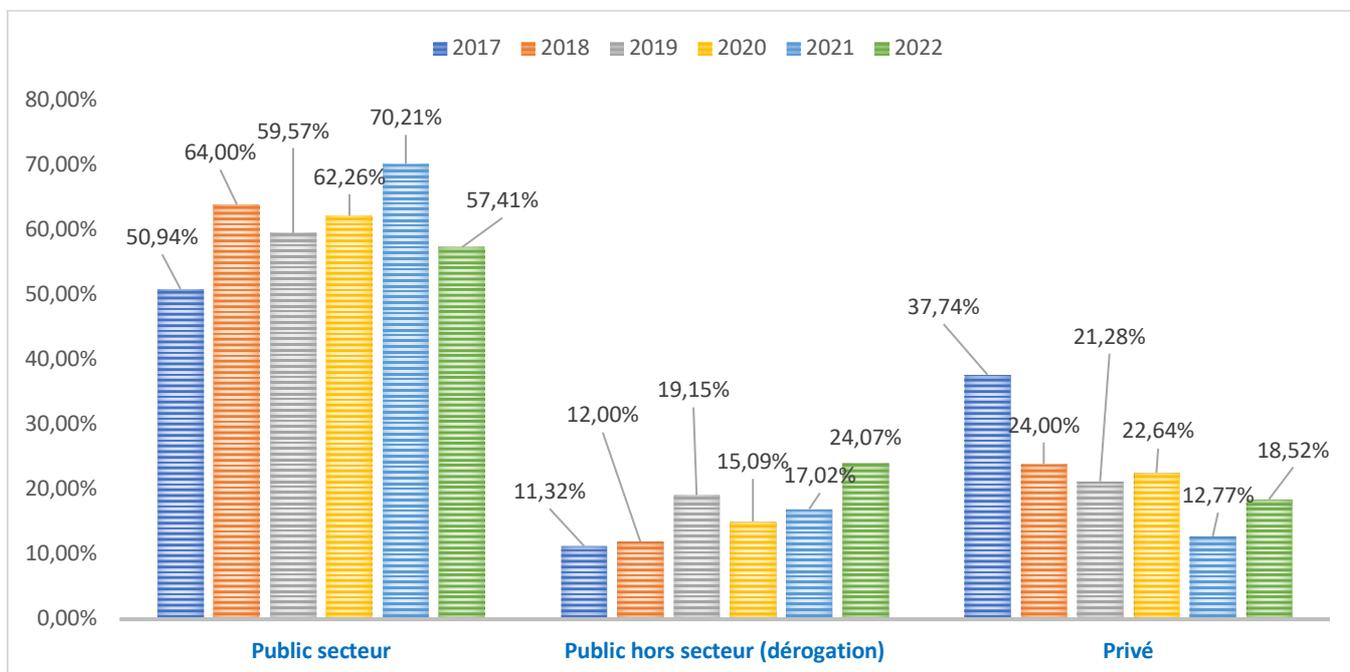
## 5 Les demandes d'affectation en 6<sup>ème</sup>

54 élèves vont quitter l'école Condorcet pour entrer en 6<sup>ème</sup>, ils dépendent de 5 secteurs de collège différents :

- Chevreul – David d'Angers 35
- Jean Mermoz 11
- Jean Vilar 6
- Jean Zay Montreuil Juigné 1
- La Venaiserie Saint Barthélémy 1



31 élèves ont demandé le collège public de secteur, 13 une dérogation pour un autre collège public que celui de leur secteur et 10 un collège privé.



## 6 Installation de VPI et nouvelles demandes (éclairage des tableaux, stores occultant nouveau bâtiment et nouvelles demandes de VPI)

Les enseignants de l'école remercient une nouvelle fois la Mairie d'Angers pour l'installation de 3 VPI dans les classes de CM2 et CM1. Ces matériels sont opérationnels et donnent toute satisfaction aux enseignants qui les utilisent. Le tableau interactif livré l'an passé a été redéployé dans une classe de CE2 et est utilisé

tous les jours.

Les enseignants utilisateurs des VPI demandent si un système d'éclairage du tableau ne pourrait pas être installés pour les temps pendant lesquels les VPI sont éteints.

Les enseignants demandent l'installation de stores occultants dans les salles P2, P3 et P4.

Le conseil d'école demande aussi à la Mairie que le plan d'investissement en VPI soit prolongé afin qu'à terme toutes les classes élémentaires puissent être dotées de cet équipement indispensable.

## **7 Les travaux : plan vélo et réfection des cours, demande d'information sur le plan de déminéralisation des cours d'école de la Mairie d'Angers**

Une réunion avec les services de la Mairie est programmée à l'école le jeudi 5 mai. Une demande sera faite de déplacer l'un des deux garages à vélo dans la petite cour et d'en installer un autre dans la cour de la maternelle afin de répondre aux demandes des enfants qui utilisent ce moyen de transport.

Il est à noter que l'utilisation des vélos est un axe du projet d'école dans sa dimension parcours citoyen et qu'un grand nombre d'enfants arrivent à l'école à vélo.

## 8 Intervention des délégués des conseil d'élèves sur leurs revendications

Classe	Cour	Toilettes	Restauration scolaire
Organiser des liaisons entre les classes avant le passage dans la classe dans la classe supérieure	<p>Réaménager la cour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Retirer la végétation existante pour mettre de la pelouse ;</li> <li>- Garder les barrières et ajouter des portillons</li> <li>- Créer un nouvel espace à côté des bacs de plantes ?</li> <li>- Mettre des panneaux affichage pour indiquer ce que l'on a droit d'y faire.</li> <li>- Créer un espace de terre pour creuser</li> <li>- Ajouter des massifs de fleurs</li> <li>- Rajouter des grands bancs</li> <li>- Trouver une solution pour les racines des arbres = chutes trop nombreuses</li> <li>- Il manque des arbres</li> <li>- Installer des poubelles de tri dans la cour</li> <li>- Nettoyer la cour sous forme de roulement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Installer des robinets anti-gaspi</li> <li>- Miroirs</li> <li>- Porte-manteaux</li> <li>- Ménage trop tôt ?</li> <li>- Respect / civilité ?</li> <li>- S'essuyer les pieds : affichages ; rappels</li> <li>- Pour s'essuyer les mains : torchons ? Séchoirs à mains ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Revoir l'organisation : Services vert / jaune / rouge</li> <li>- Manger trop tard a un impact sur les APC</li> <li>- -Repas : goût / qualité</li> <li>- -Restes de nourriture non consommée ? On en fait quoi ?</li> <li>- Fin des barquettes en plastique : quand ?</li> </ul>

Le conseil d'école félicite les élèves pour la pertinence de leurs réflexions et la qualité de leur intervention.

M. Martineau prendra contact avec M. Kirschner afin qu'il puisse venir à l'école rencontrer les délégués du conseil des élèves afin d'entendre leurs demandes et éventuellement répondre à leurs questions.

## **9 La classe de CM2A lauréate du « Manifeste des écoliers pour l'avenir de l'Europe »**

La classe de CM2A dans le cadre du parcours citoyen a participé au « Manifeste des écoliers pour l'avenir de l'Europe », projet soutenu par le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, le Conseil de l'Europe et le Parlement Européen.

M. Mathieu Orphelin, député de la 1<sup>ère</sup> circonscription du Maine et Loire est venu en classe pour les aider dans leur projet et leur parler du travail parlementaire.

Le projet de loi qu'ils ont rédigé a été retenu parmi un grand nombre de projets présentés par des écoles de toute l'Europe pour être présenté au Parlement de Strasbourg en séance plénière, afin d'y être éventuellement adopté.

Malheureusement, la guerre en Ukraine n'a pas permis de tenir cette séance plénière et nous ne savons pas si elle va pouvoir être reportée.

Voici le projet de loi proposé par les élèves de CM2A de l'école Condorcet :



# PROPOSITION DE LOI VISANT À AMÉLIORER LES FOURNITURES SCOLAIRES POUR LES RENDRE PLUS DURABLES

Louise Andreau, Matiws Aria, Aymé Baccouche Boisiaud, Lila Bolina-Naubier, Lylou Delestre, Raphaël Bonnefoy Tardy, Eva Bruyère Monsarrat, Elliott Callens, Alyssa Daussy, Valentin Francart, Chelsea Gallet, Victor Halope, Gaspard Henrionnet, Domitille Joly, Max Lalleron, Fantine Lebon-Barre, Alice Paillocher, Bertille Patureau, Colette Pinson, Aurèle Reminiac, Mohamed-Lamine Sakho, Soren Sauvageot, Emma Tcha, Clément Touzé, Maxime Vautier, Valentin Wielgo-Polanin.

Les fournitures scolaires sont indispensables pour bien travailler à l'école.

Pour être durables, ces fournitures doivent être écologiques, solides, réparables, rechargeables, recyclables, labellisées, durer longtemps. Être durable, c'est aussi produire moins de déchets et : « Le meilleur déchet, c'est celui que l'on ne produit pas ».

La mairie alloue chaque année un budget de 40 € par élève pour les fournitures scolaires (cahiers, classeurs, feuilles, ...), ce qui correspond à 1 040 € pour notre classe de 26 élèves. Une famille dépense en moyenne 50 € par enfant pour l'achat des fournitures scolaires (trousse, stylos, agenda, ...) à la rentrée, en privilégiant souvent le marketing avant la qualité, en choisissant des produits présentant nos héros favoris, portés par des amis ou vus à la télévision.

Cette dépense se fait principalement dans les grandes surfaces où les fournitures, souvent vendues par lots, sont emballées.

Beaucoup de fournitures sont fabriquées hors Union Européenne. Les écolabels sont assez peu présents, que ce soit sur l'emballage ou le produit lui-même, alors qu'ils garantissent un impact environnemental réduit.

La vente en « vrac » est trop rarement proposée, quel que soit le point de vente (grande surface, papeterie, e-commerce, ...).

Trop souvent, on ne connaît pas la composition du produit, ni de l'emballage. Beaucoup d'articles contiennent du PVC, du chlore, des phtalates, du latex ou des OGM. Les phtalates, par exemple, peuvent migrer ou s'évaporer dans l'air, dans un laps de temps plus ou moins long. Ces substances sont parfois nombreuses pour rendre l'objet souple, incassable, esthétique. En 2017, un tiers des fournitures scolaires avait une composition « produit toxique ». Ces substances toxiques, cancérigènes ou allergènes sont

susceptibles d'être ingérées par un enfant au quotidien ou d'être en contact avec sa peau.

A la rentrée 2021, les fabricants n'avaient toujours pas l'obligation d'informer les consommateurs sur les substances que contiennent ces produits.

Enfin, pour répondre à l'objectif n°12 de Développement Durable (agenda 2030) adopté par l'ONU : « Assurer des modes de consommation et de production durables », nous proposons les articles suivants :

**Article :** Les fabricants devront avoir une démarche écoresponsable en s'interdisant les emballages plastiques. Sinon, ils devront prévoir un emballage en papier ou en carton. La vente en « vrac » devra être proposée partout où cela sera possible, d'ici 2024.

**Article :** Les écolabels officiels doivent être obligatoires, visibles et lisibles sur toutes les fournitures scolaires.

**Article :** Les fournitures scolaires durables doivent pouvoir bénéficier d'une TVA réduite à 5,5%.

**Article :** Les fournitures scolaires doivent être produites principalement en France ou en Europe, de manière la plus proche possible de leur lieu de vente, en respectant de bonnes pratiques de production socio-économiques.

## **10 La matinée portes ouvertes en petite section**

Une matinée portes ouvertes va être organisée le samedi 18 juin pour accueillir les futurs élèves de petite section et leurs parents.

Les 50 élèves seront répartis en 2 groupes de 25, le premier sera accueilli de 9h00 à 10h30 et le second de 10h30 à 12h00.

Un accueil sera organisé par M. Martineau et les 2 enseignantes de petite section, suivi d'une visite des locaux et d'un temps en classe avec ateliers.

Les parents élus de l'AIPE se proposent d'être présent pour accompagner l'accueil des nouveaux parents.

## **11 L'organisation du temps de travail des ATSEM et ses conséquences sur l'organisation de l'école**

L'organisation du service des ATSEM va être modifié à la rentrée de septembre 2022. Voici ce qui va changer :

- Une ATSEM supplémentaire sera affectée à l'école Condorcet dans une classe de grande section, il y aura donc désormais une ATSEM par classe.
- Une ATSEM remplaçante sera positionnée dans notre école et donc disponible lorsqu'elle sera présente à l'école.
- Les ATSEM seront divisées en 2 équipes de 3. La première équipe prendra son service à 7h25 pour terminer à 17h00 et la seconde à 8h00 pour terminer à 17h35. Les ATSEM assureront les temps de garderie du matin et gratuite du soir ainsi que les temps de restauration scolaire.
- Elles bénéficieront d'un temps de pause de 30 mn le matin ainsi que de 14h00 à 14h45.
- Elles participeront à une réunion d'équipe bimensuelle, les mardis ou jeudis après-midi à partir de 15h00.

## **12 Les entrées et sorties en maternelle**

Au vu de l'organisation du temps de travail des ATSEM il a été décidé de proroger l'accueil des élèves de moyenne et grande section sous le préau. L'accueil des élèves de petite section continuera à se faire en classe. Cependant, afin de permettre aux parents de voir la classe de leur enfant et les travaux affichés nous envisageons de permettre à chacune des classes de moyenne et grande section d'être accueillie en classe une journée par semaine à tour de rôle. Une réflexion va être engagée sur la mise en place de ce dispositif avant la fin de l'année à titre expérimental.

## **13 Spectacle fête de l'école**

La date de la fête de l'école a été fixée au samedi 2 juillet 2022.

Il y aura un spectacle donné par les élèves de maternelle et un autre par les élèves des classes élémentaires. Il semblerait qu'un spectacle organisé par les animateurs périscolaires soit envisagé

## **14 Dessins pour sacs**

Les enseignants des classes élémentaires sont d'accord pour faire dessiner les enfants afin de faire figurer ces dessins sur les sacs vendus au profit de l'AIPE.

## **15 Proposition des parents élus de créer des listes de diffusion**

Durant ces deux dernières années, l'école a été très impactée par les fermetures de classes, absences des enseignants, grève des personnels périscolaires et fermeture des garderies et restauration. Beaucoup de parents ont eu du mal à s'organiser.

Les parents élus proposent la mise en place de listes de diffusion par classe pour permettre aux parents

d'une même classe de pouvoir s'organiser pour la garde ou la reprise des enfants. M. Martineau organisera une consultation auprès des parents afin de recueillir le consentement des familles à figurer dans la liste de diffusion. Les listes des parents ayant accepté d'y figurer seront alors envoyées aux parents de la classe.

**Le Directeur**

**Ivan MARTINEAU**